

Survol des négociations de l'OMC sur l'agriculture

Les membres envisagent avec optimisme le progrès des négociations

Le ton de la réunion du Conseil général du 3 octobre était raisonnablement optimiste, car il semble que les membres aient cerné un groupe d'enjeux dont le progrès n'est entravé par aucun obstacle ni aucune « pilule empoisonnée », pour reprendre les termes de l'ambassadeur des États-Unis auprès de l'OMC, M. Michael Punke.

On semble avoir compris où se situent les lignes rouges dans chacune des propositions avancées par les délégués, qui ont reconnu qu'il y avait une poignée d'enjeux à l'égard desquels des progrès pouvaient être réalisés.

Le directeur général, M. Pascal Lamy, a été encouragé en voyant quelques « signes de mouvement » qui, dit-il, confirment que les membres souhaitent collectivement reprendre les négociations. Il les a exhorté à accélérer le travail dans les secteurs dans lesquels il y a de la place pour réaliser des progrès, en faisant de petits pas qui contribueraient à rebâtir la « crédibilité de la capacité réglementaire » de l'organisation, tout en continuant de mettre à l'essai de nouvelles approches pour régler les questions dont la solution leur a jusqu'à présent échappé.

Les membres sont convenus de l'importance de l'approche étagée, réitérant leur conviction qu'aucune des questions dont ils discutent à l'heure actuelle ne serait acceptée isolément. Parmi ces enjeux figurent la facilitation des échanges (FE), dont de nombreuses délégations pensent qu'elle est destinée à rendre le commerce plus efficace, particulièrement dans les pays en développement. Y figurent également un groupe de questions axées sur le développement, notamment la flexibilité dans le traitement spécial et différencié (TS et D) pour les pays en développement, ainsi que les propositions du groupe du G-20 au sujet de l'administration des CT et de la concurrence à l'exportation.

De nombreux pays ont accordé leur soutien aux propositions du G-20. Certains d'entre eux ont insisté que l'administration des CT, considérée comme l'un des rares enjeux figurant dans le projet de texte sur les modalités de 2008 qui ne comporte pas de crochets, est un bon point de départ pour les pourparlers. La proposition cherche à s'attaquer aux problèmes de la sous-utilisation persistante des CT (c.-à-d. lorsque les taux d'utilisation sont inférieurs à 65 % pendant 3 années consécutives) et à trouver des solutions pour les régler.

Pour ce qui est de la concurrence à l'exportation, le Brésil a déclaré qu'il aimerait voir davantage d'études être effectuées dans le secteur des négociations agricoles, afin d'améliorer le niveau global de compréhension de la Déclaration de Hong Kong et a demandé que le Secrétariat fasse le point, à l'intention des membres, sur l'utilisation de la concurrence à l'exportation (subventions à l'exportation, crédits à l'exportation, garanties de crédit à l'exportation et programmes d'assurance, entreprises commerciales d'État et aide alimentaire). Le Brésil a déclaré qu'il présentera d'autres propositions dans les secteurs de l'agriculture (MPS) et de la facilitation des échanges.

« Je vois le début d'un travail dont nous avons grand besoin pour produire des résultats sur un ensemble de questions pour lesquelles le travail avance. Je pense que nous devons désormais nous mobiliser sérieusement pour combler les écarts à l'égard de ces questions », a déclaré M. Lamy à l'ensemble des membres, faisant écho à l'ambassadeur du Brésil auprès de l'OMC, M. Roberto Azevedo, qui a appelé à une approche pragmatique. « Il faut le faire d'une manière pragmatique et constructive, sans fixer de ligne rouge a priori et sans pousser pour des niveaux d'ambition inaccessibles. Le mot clé doit être de travailler sur les « produits livrables », a déclaré M. Lamy.

Quelques préoccupations ont été exprimées au sujet des négociations plurilatérales, et plus particulièrement du travail des 19 pays (Australie, Canada, Colombie, Costa Rica, Union européenne, Hong Kong, Israël, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Chili, Norvège, Pérou, Corée du Sud, Suisse, Taïwan, Turquie, États-Unis et Panama) qui négocient à l'heure actuelle un accord plurilatéral sur les services à l'écart du PDD. Le groupe s'est réuni les 2 et 3 octobre pour discuter de l'architecture d'un accord plurilatéral sur les services et semble chercher à intensifier ses pourparlers au cours des prochains mois. Lors du Conseil général, de nombreuses délégations ont déclaré qu'elles aimeraient connaître la forme de cet accord sur les services qui sera réservé aux 19 pays participants.

Échéancier pour le processus de sélection du DG

La présidente du Conseil général et ambassadrice de la Norvège auprès de l'OMC, M^{me} Elin Johanson, a confirmé lors de la réunion du Conseil général du 3 octobre, que le mandat de M. Lamy en tant que directeur général de l'OMC arrivera à terme le 31 août 2013.

Le processus de nomination du nouveau DG commencera ensuite le 1^{er} décembre, donnant aux membres tout le mois (du 1^{er} au 31 décembre 2012) pour mettre leurs candidats en lice.

Les candidats éventuels commenceront à faire campagne dès le début de janvier 2013 pendant une période de trois mois (de janvier à la fin mars). Chacun d'eux sera invité à prendre la parole devant l'ensemble des membres lors d'une réunion du Conseil général, vers la fin de janvier, très probablement avant la mini-conférence ministérielle de l'OMC qui se tient en marge du Forum économique mondial à Davos.

L'objectif consiste à avoir choisi le nouveau DG trois mois avant l'expiration du mandat de M. Lamy, c.-à-d. le 31 mai 2013. Bien que ce processus doive encore démarrer officiellement, les noms de candidats éventuels ont déjà commencé à faire surface. C'est le cas de l'actuel ministre du Commerce de la Nouvelle-Zélande, M. Tim Groser, ou de l'ancien ministre du Commerce du Ghana, M. Alan Kyerematen, qui devra probablement subir la concurrence de son collègue ministre du Commerce d'Afrique du Sud, M. Rob Davies, ou des candidats du Kenya et de l'Égypte.

Les sources ont également nommé l'ancien ambassadeur du Mexique auprès de l'OMC, M. Eduardo Perez Motta, ainsi que l'ambassadeur actuel du Brésil auprès de l'OMC, M. Roberto Azevedo, ou l'ancien ministre du Commerce, M. Celso Amorim.

M. Lamy a remporté la nomination en 2005 lorsqu'il s'est présenté contre trois candidats de pays en développement, en l'occurrence Maurice, le Brésil et l'Uruguay. Il a été nommé de nouveau pour un second mandat en 2009.

Prochains événements

- Groupe de négociation sur la facilitation des échanges, 8-12 octobre 2012
- AECG, semaines du 15 au 24 octobre 2012, mi-novembre 2012 (à confirmer)
- Plurilatérale sur les services, novembre 2012
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 14-15 novembre 2012
- XV^e cycle du PTP, 3-12 décembre 2012, Auckland
- Conseil général de l'OMC, 19-20 décembre 2012

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.]

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter :

www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com.

